

Le 4 décembre 2014

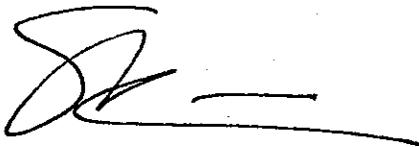
Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader du gouvernement
Député de Saint-Laurent
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader du gouvernement,

En réponse à la question inscrite au feuillet de la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques en date du 3 décembre 2014 en lien avec l'entrée en vigueur des articles 3 et 4 de la *Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits* (2013, chapitre 27) et l'adoption des règlements afférents, je vous informe que dès mon entrée en fonction, j'ai accordé à ce dossier la plus grande priorité. J'ai étudié à fond les travaux réalisés. J'ai rencontré les acteurs sur le terrain afin de m'assurer que les modifications réglementaires proposées répondent bien aux besoins des personnes trans.

J'ai la ferme intention d'aller de l'avant et de publier, dans les prochains jours, dans la *Gazette officielle du Québec*, les deux projets de règlements relatifs aux personnes trans portant les titres : Règlement relatif au changement de nom et d'autres qualités de l'état civil.

Vous assurant de ma volonté de procéder rapidement, veuillez agréer, Monsieur le Leader du gouvernement, mes sentiments les meilleurs.



STÉPHANIE VALLÉE